



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	ASHQ
Emploi	Agents des services hospitaliers
Métier	Agent de bio-nettoyage
% Temps	100 %

2. AFFECTATION

Pôle	Direction - Achat et Ingénierie
Structure interne (CR - Code et Libellé)	
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2541- Equipe bio nettoyage tertiaire

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

3.1. Rattachement hiérarchique

- N+1 : Chef d'équipe bionettoyage
- N+2 : Responsable du service Entretien, Tertiaire et Gestion des déchets

3.2. Liens fonctionnels :

- Cadres des services
- Autres acteurs hospitaliers

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Amplitude horaire : 7h40 heures de travail entre 6h30 et 20h30

Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités pour assurer la continuité du service.

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements au sein du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'activité liée au présent poste se déroule principalement sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier, 95 bd Pinel à Bron, ainsi que sur l'ensemble des structures extrahospitalières, situées dans un rayon de 30km autour du site principal.



6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

TEXTES REGLEMENTAIRES

Décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant sur le statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.

Article 4

Les agents des services hospitaliers sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite la prophylaxie des maladies contagieuses et assurent, à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et du matériel et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière.

L'agent de Service Hospitalier (ASH) est chargé de l'entretien et de l'hygiène des locaux dans les hôpitaux et les structures médico-sociales. Son activité contribue à la qualité et à la sécurité des soins.

L'ASH ne participe pas aux soins des malades et des personnes hospitalisées ou hébergées.

L'agent de service hospitalier réalise des opérations de nettoyage et de bionettoyage des différents locaux, du mobilier collectif et des matériels et équipements d'entretien, dans le respect des protocoles et des règles de bionettoyage liés à l'hygiène hospitalière. Ainsi, c'est un maillon essentiel pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les règles de sécurité liées à son domaine de compétences.

L'agent de bio nettoyage du service Tertiaire intervient dans plusieurs bâtiments du site.

L'ASH assure également une fonction logistique en rapport avec son champ d'intervention. Il assure la traçabilité de ses actions.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

L'agent de bio nettoyage du service Tertiaire assure la propreté et la décontamination des surfaces et des équipements mis à sa disposition et applique les procédures et les protocoles d'hygiène en vigueur.

L'agent évolue quotidiennement dans les secteurs administratifs, de formations, de consultations techniques et dans les circulations des bâtiments selon la planification établie et réalise les traçabilités des tâches effectuées.

A la demande de l'encadrant, l'agent peut être appelé à intervenir dans un secteur autre que celui défini dans la journée pour un nettoyage d'urgence.

7.1. Fonction hygiène :

L'ASH est responsable de la propreté des espaces pris en charge par le service Tertiaire (zones de consultation, bureaux, circulations, zones logistiques, techniques, administratives, sanitaires, vestiaires...).

Il est chargé de :

- Assurer quotidiennement le bionettoyage des locaux ainsi que du mobilier en fonction de l'organisation établie
- Assurer les prestations d'entretien approfondi et de désinfection selon le planning établi
- Evacuer les déchets ménagers générés par l'activité des services dans le respect des procédures
- Utiliser l'auto laveuse, l'aspirateur, la centrale de dilution
- Assurer la vérification et la maintenance préventive des équipements et du matériel mis à sa disposition, informer des dysfonctionnements
- Contrôler et réapprovisionner les consommables nécessaires à l'activité quotidienne



- Participer à la prévention du risque légionnelle en appliquant les procédures
- Utiliser l'outil informatique pour les tâches relevant de son domaine de compétences
- Remplir les fiches de traçabilité du bionettoyage en vigueur

7.2. Fonction logistique :

- Assurer la gestion adaptée des produits de bionettoyage, faire le lien avec l'encadrement
- Signaler les dysfonctionnements de matériels et les dégradations de locaux à son responsable hiérarchique, réaliser les demandes d'interventions (logiciel OCTOPUS)

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Formation souhaitée

- Formation aux techniques d'hygiène et de bionettoyage
- Permis B

9.2. Expérience professionnelle

- Minimum 2 ans dans la fonction d'agent de Bionettoyage en milieu hospitalier

9.3. Connaissances spécifiques attendues

L'ASH doit mobiliser des connaissances générales et opérationnelles afin d'assurer le bionettoyage dans un environnement hospitalier ou médico-social.

Thématiques	Niveau de connaissance
Bionettoyage et hygiène des locaux	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances générales
Gestes et postures- manutention	Connaissances opérationnelles
Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales	Connaissances générales
Matériel d'hygiène	Connaissances opérationnelles
Nettoyage-désinfection	Connaissances opérationnelles
Produits de nettoyage et de désinfection	Connaissances opérationnelles

CAPACITES REQUISES

- Anticipation, sens de l'organisation et des priorités
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne communication
- Rigueur et conscience professionnelle
- Disponibilité

**AGENT DE SERVICE HOSPITALIER**
du service Tertiaire et des locaux annexes**XXX-XXX-0000**

Version 00

Date de validation :

01/08/2024

- Dynamisme et autonomie
- Esprit d'initiative dans son champ de compétences
- Evaluation de son travail et proposition d'améliorations
- Ponctualité
- Connaissance de l'utilisation de l'outil informatique
- Inscription dans une dynamique de progression et de formation
- Devoir de réserve et secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique



CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Modifications apportées par la nouvelle version

- Modification 1

Rédaction

Gérald VANSIMAEYS
Chef d'équipe du service Tertiaire

Vérification

Magali COCHET
Responsable des services
Logistiques

Validation

Sébastien BARTHELEMY
Directeur Ingénierie et Logistique